

L'édito du Maire

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des précautions et des préventions. Un virus que nous ne prenions pas au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement une inquiétude pour les plus fragiles.

Le respect des gestes barrières et l'application stricte des nouvelles mesures gouvernementales sont certainement la meilleure solution pour vaincre l'épidémie.

Je souhaite de tout cœur que les associations qui animent notre village puissent rapidement se réunir et organiser les manifestations qui sont chères à tous. Les traditionnels vœux du maire ne pourront pas avoir lieu en début d'année, mais seront décalés jusqu'à ce que les conditions sanitaires le permettent. C'est en effet au cours de cette réunion publique que je pourrai vous exposer la situation de la commune et échanger avec vous sur tous les sujets qui peuvent vous préoccuper.

Sachez toutefois que vous pouvez me rencontrer sans rendez-vous à n'importe quel moment.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Le Maire,

Olivier Tezenas



Sommaire

- ♦ **Édito**
- ♦ **Actualités**
- ♦ **Jeunesse**
- ♦ **Associations & Expositions**
- ♦ **Écoles**
- ♦ **Histoires brocaines**
- ♦ **Jardin maraîcher**
- ♦ **La recette d'Adrien**

État de catastrophe naturelle

La mairie réintroduit auprès des services de l'état une nouvelle demande concernant les fissures sur les bâtiments apparues en 2020.

Merci de bien vouloir signaler en mairie vos sinistres pour pouvoir constituer un dossier.

CCAS

La pandémie ne nous empêchera pas de fêter Noël !

Bien sûr les anciens ne pourront pas se réunir autour du traditionnel repas de fin d'année mais nous leur offrirons un joli panier de fête qui leur sera distribué avant Noël !

La nouvelle recrue

Nous souhaitons la bienvenue à **Christophe Gay**, notre nouvel employé municipal.

Celui-ci a exercé les mêmes fonctions pendant 6 ans à la mairie de Courpière.

Ses domaines de compétences sont l'électricité des bâtiments, la maçonnerie et les espaces paysagers.

Christophe est âgé de 48 ans, est marié et père de deux enfants.

Nous lui souhaitons une bonne intégration au Broc.



Actualités

La boîte aux lettres de la Poste :

Vous le savez peut-être déjà, la boîte aux lettres a changé de place. Elle se trouve maintenant près de la porte d'entrée de la Mairie.

Infirmières :

Une nouvelle infirmière officie sur la commune en complément de Liliane Sarron. Vous pouvez contacter Marie-Clothilde Ruyters :

06.20.25.39.87 ou par mail ruyters.idel@hotmail.com

Poste informatique :

Un ordinateur est à la disposition des habitants en Mairie. N'hésitez pas à venir vous en servir lors des heures d'ouverture.

Extinction nocturne de l'éclairage public :

Les éclairages extérieurs la nuit sont un aménagement essentiel pour la population, mais ont également une influence démontrée sur l'environnement, depuis la santé humaine jusqu'à la biodiversité, en passant par les consommations d'énergie et des dépenses publiques qui peuvent être évitées. Ainsi, les nuisances lumineuses sont désormais un objectif public inscrit dans les lois Grenelle I et II, dans la loi de la transition énergétique, adoptée en 2015 et dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages, adoptée en 2016.

C'est pour cela que la commune procédera à partir de janvier 2021 à une extinction de nuit, de 23h à 4h, afin de limiter les gaspillages.

Moyens de communication de la Mairie :

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Mairie pour avoir les dernières informations communales, ainsi que sur sa page Facebook.



@mairielebroc63



www.lebroc-63.fr

Civisme

Vol :

La commune a repéré un vol récent de pierres de taille dans le vieux Broc, surtout des pierres des voûtes. Nous vous appelons à rester vigilants quant à ces pratiques et à nous rapporter tout évènement étrange. La Mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie d'Issoire.

Chiens errants :

Des chiens errent sur la commune. Merci de garder à l'esprit que l'article L.211-22 du Code rural indique "les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière".

Chemin de la Pichoule :

Suite à un accident évité de peu, la Mairie rappelle que le chemin de la Pichoule est une voie piétonne dont les travaux ont été subventionnés à ce titre en septembre 2012, la circulation des véhicules motorisés est interdite depuis l'arrêté municipal du 27 septembre 2019.

Le Portail Famille !

Dans un souci de simplification et de modernisation, la mairie du Broc, en charge du RPI le Broc / Bergonne, met en place la dématérialisation de la gestion des services périscolaires à compter de la rentrée du 4 janvier 2021. Le portail famille permettra aux parents de bénéficier d'un dossier unique pour la garderie et la restauration scolaire. Plus besoin de vous déplacer pour inscrire vos enfants. La régie de tickets et le semainier hebdomadaire disparaît au profit d'une inscription en ligne depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone (via une application gratuite téléchargeable*).

A compter de la mi-décembre, les parents d'élèves disposeront d'un véritable guichet de services accessibles 24h/24 et 7 jours/7. Une fois votre compte créé, vous pourrez vous connecter à un espace personnel et sécurisé :

- ✓ consulter votre compte
- ✓ inscrire et désinscrire vos enfants, dans le respect du délai imparti
- ✓ visualiser et modifier vos données
- ✓ consulter et imprimer vos factures.

Vous aurez la possibilité d'effectuer votre paiement en ligne ou par prélèvement automatique. Les paiements en espèces, dans la limite de 300 €, ou par carte bancaire pourront ainsi se faire, soit au Trésor Public d'Issoire, soit chez un buraliste agréé affichant le logo paiement de proximité. Retrouvez la liste des buralistes agréés sur le site des impôts.

Vous serez informés des modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du portail par le biais du cahier de liaison de votre enfant. Le secrétariat est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Vous pourrez également consulter des liens pour vous accompagner sur le site internet de la commune (www.lebroc-63.fr – rubrique restauration scolaire).

Un point informatique avec accès internet a été installé en mairie pour les familles ne disposant pas d'un ordinateur ou autre appareil mobile à leur domicile, accessible aux horaires d'ouverture du secrétariat.



* L'application "Le Broc" pour smartphone (Android et Iphone) sera dédiée à la commune et ses habitants et sera disponible sur les stores prochainement.



Aéro-club : Trois jeunes à l'honneur

Ils en rêvaient, ils y sont parvenus !

Léa Gazul et Baptiste Freyssinet rêvaient de devenir pilote de chasse.

Ils viennent d'intégrer l'École des officiers de l'armée de l'air de Salon de Provence en tant que pilotes. Que de chemin parcouru depuis leurs premiers vols au sein de l'aéroclub Pierre Herbaud ! Ils ont commencé par le Brevet d'initiation aéronautique (que nous avons présenté lors du précédent numéro) au sein de l'aéro-club Pierre Herbaud sous les directives de pilotes habilités titulaires du Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique.



Sur le plan sportif, un autre rêve vient de se réaliser avec Arthur Masquelier qui vient d'obtenir la médaille d'argent dans la catégorie espoir aux championnats de France de voltige aérienne en planeur.

Nous ne pouvons que féliciter ces jeunes pour leurs magnifiques résultats dûs à leur engagement et persévérance dans leur passion et nous ne pouvons que leur souhaiter un avenir radieux.

L'interview jeunesse

Ilan Mary, fils d'Éric et Marie, est un jeune garçon de 11 ans et demi qui habite route de Bergonne. Elève au collège des Prés, il a bien voulu se prêter au jeu d'une première interview qui permettra de découvrir, au fil des journaux, les jeunes du village, leurs rêves et leurs univers. Blondinet au look de surfer, ce sportif timide au début de l'échange s'est livré avec humour et passion. C'est parti avec un garçon bien dans ses "sneakers" (chaussures qu'il affectionne particulièrement) :

Bonjour Ilan, qu'est-ce qu'on fait au Broc à 11 ans ?

Ilan Mary : De la trottinette, de la moto et du vélo de course. Lorsque j'avais 5/6 ans j'aimais bien mixer de la musique sur des platines. Sinon, je joue à des jeux vidéo mais pas tant que ça : Minecraft qui est un jeu de construction virtuel (style Lego), Farming Simulator est un jeu de ferme où l'on doit planter ses graines, s'occuper d'animaux, il y a aussi des jeux de motos. J'aime bien les séries télévisées comme Naruto (qui est un manga japonais au départ) et la Casa de Papel une série espagnole. Il y a aussi les films que l'on regarde, "Taxi 5" est un de mes préférés. Enfin, on aime bien jouer aux dames et aux 1 000 bornes. En dehors du Broc, j'aime bien le skate-park d'Issoire.

Quels sont tes souvenirs de l'école du village ?

J'ai un très bon souvenir d'une sortie à Lascaux avec l'école quand j'étais à Bergonne. Au Broc, je me souviens des objets originaux que l'on fabriquait avec Caroline. J'en ai encore plein à la maison.

Quel est ton style d'humour ?

J'aime tous les styles...à part les blagues de maman... (La maman est présente à l'interview... rire général...).



Tu as des endroits préférés au Broc ?

J'aime bien la place de la Mairie, on peut faire du vélo, un peu de parkour. Le plateau bien sûr avec l'aire de jeu et la grande ligne droite pour faire de la trottinette et bien sûr ma maison.

Quelles sont tes passions ?

J'adore le ski de descente. J'espère pouvoir en faire cet hiver et passer ma 3° étoile. Je fais pas mal de vélo aussi. Les deux derniers étés, j'ai fait le Mont Ventoux. La première année, j'avais 10 ans, j'ai mis 2 h30 (Papa avait craqué à 2 km de l'arrivée), il ne faisait que 10°C mais ce n'était pas trop dur. Cette année, j'ai mis une heure de moins mais il faisait plus de 30°C et là, c'était beaucoup plus difficile avec la chaleur. J'aime bien lire aussi, j'ai lu toute la série des Harry Potter. J'aime bien manger aussi...le saumon de papa et la purée de maman...

Ton meilleur copain ? Ta meilleure copine ?

C'est Nolan Deshors. Il est gentil, drôle, on se connaît depuis l'enfance. On est souvent ensemble. Cet été au camping, j'ai rencontré Emma, qui est devenue une super copine, on a gardé contact.

Quel est le meilleur moment de ta vie ?

Le camping cet été à Bedoin, en Provence, près du Mont Ventoux ! C'était génial, on était tout un groupe de copains et copines de toute la France, de Belgique, d'Allemagne, on faisait beaucoup de sport, d'activités autour de la piscine, on avait l'autorisation de se coucher tard, nous avons fait la nuit des étoiles. C'était chouette ce sentiment de liberté.

Comment t'imagines-tu dans 20 ans ?

Oh là là...Dans 20 ans j'aurais 31 ans... (Pause). J'aimerai beaucoup voyager. Aux Etats-Unis, notamment à Los Angeles. J'aimerai quand même habiter au Broc. Et j'aimerais bien être décorateur d'intérieur.

Noël approche, tu penses commander quoi au Père Noël ?

J'aimerai bien une nouvelle barre pour ma trottinette.



Associations

CARBABROC



François Bastin préside l'association CARBABROC et nous lui laissons le soin de nous la présenter :

"**CARBABROC**, comme son nom l'indique est un mélange des mots **CAR**abine, **ARBA**lète et Le **BROC**. C'est une association créée en mars 2016 composée d'une quarantaine d'adhérents et de bénévoles qui nous soutiennent chaque année. Nous avons conçu cette association pour soutenir Florian, notre fils, pour l'aider à s'épanouir dans un sport, le tir sportif, où il obtenait des résultats très satisfaisants puisqu'il rentrait dans le TOP 10 national. Cela engendrait des coûts très importants aussi bien dans l'achat de matériel que dans les déplacements de plus en plus lointains (Suisse, Luxembourg, Croatie...). Il faut savoir qu'une arbalète de compétition coûte 6 500 euros, qu'une carabine à 10 mètres n'est pas la même qu'une carabine pour le tir à 50 mètres, la première coûtant 5 000 euros, la seconde entre 7 et 8 000. Et je ne vous parle pas de l'équipement, des accessoires et des munitions qui avoisinent au total 6 000 euros. La fédération française assure les frais de déplacements à l'étranger mais en France, tout est à la charge du compétiteur et chaque week-end représente 1000€.



Nous organisons donc grâce aux adhérents, bénévoles et partenaires au moins une manifestation par an (en général une randonnée ou un repas) afin de faire découvrir le village et ses alentours. C'est un moment convivial et apprécié.

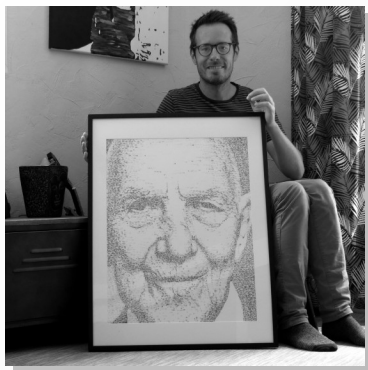
Nous espérons que Florian franchira encore un cap pour se distinguer au plus haut niveau international bien qu'il détienne à ce jour un joli palmarès puisqu'il a terminé en individuel, 3° aux Championnat de France de carabine à 10 mètres et qu'il est champion de France à 50 mètres. En arbalète match, toujours en individuel, il a décroché la 4ème place aux championnat d'Europe et il a été champion du Monde par équipe en 2017 en Croatie."

Association du Fort villageois

L'assemblée constitutive de l'association ne s'est pas tenue, en raison de la crise sanitaire. Nous attendons donc des jours meilleurs pour " lancer notre chantier". Je reste à votre disposition pour toute suggestion (Philippe Tixier au 06 77 38 17 26).



Expositions



En octobre, "Lutte" du peintre Grégory Lanzetta fut un réel succès malgré les masques, le COVID et l'ambiance morose. Plus de 200 visiteurs sont venus dans la salle des Remparts découvrir, sur deux week-ends, le travail de l'artiste de Sauvagnat. Une toile a même été vendue (notre photo) et de nombreux contacts ont été pris. Opération tout bénéfice pour l'artiste et le village !

Si les conditions sanitaires nous le permettent, ce sera à un photographe, Nicolas Ray, né en 1969 en Sologne Bourbonnaise et habitant désormais Bard près de Boudes, de nous faire découvrir son travail. C'est en suivant son père, son grand-père et ses oncles à la chasse qu'il crée un pacte avec la nature et avec un vieux Praktica MTL3 qu'il réalise ses premiers clichés. "Déclics erratiques", tel est le nom de l'exposition, sera une invitation à partager pour un instant quelques rencontres fugaces glanées le nez dans l'herbe lors de ses sorties ou de longues heures à l'affût.

L'exposition est prévue, salle des Remparts, premier trimestre 2021.



L'école du Broc ...

Nous sommes tous revenus à l'école le 1^{er} septembre : une rentrée avec 12 nouveaux en petite section : Naël, Arthur, Kenzo, Harmonie, Liam, Camille, Léa, Lény, Elyne, Jhellyan, Lilo et Luna qui commencent leur "carrière" d'écolier. Et bienvenue aussi aux nouvelles familles sur le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec Jaëlle et Alycia en MS, Lyna et Léon en CP.



La commune du Broc a organisé une exposition de peintures, à la salle des remparts, quelle chance pour nous d'avoir accès à la culture juste à côté de l'école !

Grégory Lanzetta fait de la peinture au tampon dateur, à la date de l'évènement représenté. Il ne procède que par empreintes du tampon. Le projet "Lutte" s'inspire de photographies historiques. Les images représentent des personnes devenues elles-mêmes les symboles d'un combat. Cela a beaucoup plu aux enfants de toutes les classes qui ont été très intéressés en regardant les tableaux.

2 jolis meubles de rangement ont trouvé leur place dans l'école du Broc ! Longtemps désirés par les maîtresses et ATSEM, ils sont grands et volumineux. Conçus, fabriqués et installés par la société issoirienne S2A agencement, ils abritent peintures, feuilles, feutres, livres...

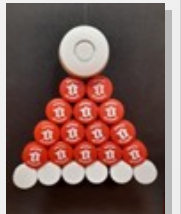


L'école du Broc recycle ...



Depuis plusieurs années maintenant, l'école récupère les bouchons en plastique propres au profit de l'association Handi'chiens qui élève des chiens pour aider les handicapés moteurs. Depuis cette année, en partenariat avec l'API, nous avons installé des boîtes pour recycler, en plus, les piles usagées, les feutres, des livres, les gourdes à compote. Les enfants participent bien et sont, à travers nos projets, sensibilisés à la cause du recyclage. Cette année nous sommes partis en ces mois de novembre et décembre sur : Un Noël recyclé ...

Les enfants ont trié puis assemblé des bouchons en plastique afin de réaliser de jolies décorations de Noël, un peu à la manière de Cicia Hartmann.



Coronavirus et masque à l'école : regards d'enfants

"Pour moi, le masque, je trouve ça bien pour protéger les autres, les personnes qui ont une maladie, les soignants et surtout les personnes âgées." C. (CM1)

"Porter le masque à l'école, c'est énervant. Je le porte quand même, mais j'ai trop chaud." T. (CE1)

"Le masque ça fait transpirer, mais l'avantage, c'est que pendant le chant, si on ne chante pas, personne ne remarque rien." E. (CM2)

"Le coronavirus nous a permis d'apprendre les bons gestes, comme nous laver les mains plusieurs fois par jour, et pas seulement avant de manger." P. (CE2)

"Le Covid, c'est de ne pas pouvoir voir ses proches, mais une chose positive, c'est que lors du premier confinement, il y a eu moins de pollution." L. (CM2)

" Porter le masque à l'école, c'est pas amusant du tout, mais je le fais pour protéger ceux que j'aime." L. (CE2)

"Le masque, c'est bien. Si on accepte de le porter, on peut ralentir la progression du coronavirus. Mais malheureusement, tout le monde ne le porte pas." S. (CM2)

"Le coronavirus, j'ai vraiment peur de l'attraper." A. (CE1)

"Le masque, c'est mieux que rien, car on peut jouer ou parler avec nos proches." J. (CM1)

"Le coronavirus, c'est pénible car on est confiné, on ne peut plus voir notre famille et faire des câlins." M. (CE2)

"Le coronavirus, c'est très dangereux, donc c'est très important de porter le masque." L. (CE1).

"Le coronavirus, c'est embêtant, car c'est un virus qui se faufile partout, et en plus, on ne peut pas le voir." J. (CM1)

Histoire(s) Brocaines

Dans cette rubrique que vous retrouverez au fil des journaux, nous nous intéresserons à l'histoire générale du village mais aussi aux petites histoires des rues, des quartiers, des commerces qui ont fait Le Broc. Aujourd'hui et pour quelques épisodes, nous allons donner la plume à Christine Charbonnel, architecte et archéologue dont le livre, "LE BROC, Fort Villageois" (édité par la Conseil des Architectes Urbanistes et Environnement du Puy de Dôme) est une mine d'or pour comprendre notre village à travers le temps. L'ouvrage fait partie d'une collection de 10 consacrée aux forts villageois du Puy de Dôme. Nous la remercions sincèrement de nous autoriser à publier une partie de son travail dans notre bulletin.

Aujourd'hui, les rappels historiques :

"L'occupation antique est attestée en de multiples sites dispersés dans la partie basse de la commune, de part et d'autres d'une voie antique. La première mention du Broc apparaît en 950 avec un toponyme issu du gaulois broco évoquant un éperon rocheux sur lequel il est bâti (vicaria bonorochensis). La famille du même nom est connue depuis le milieu du XIème siècle : c'est une famille puissante rattachée à l'entourage du Dauphin et qui liera, au cours du XIIIème siècle des relations de parenté avec les grandes familles auvergnates (les seigneurs d'Olliegues, de Thiers et de Vichy).

Le château, qui existe vraisemblablement dès le XIème siècle, est à l'origine du village. Attirés par la protection qu'il leur assure (il est qualifié de castrum en 1260) , les habitants obtiennent dès 1229 , puis 1269 des chartes de franchise qui règlementent notamment l'organisation militaire de la seigneurie:

- Le service militaire est obligatoire dès que le seigneur en a besoin.
- Les habitants sont astreints au service du guet organisé en collaboration avec les membres de la garnison du château : cette disposition qui sera contestée en plusieurs reprises sous-entend qu'une fortification villageoise est construite.

A la fin du XIIIème siècle (ou début XIV°) , la seigneurie passe aux mains de la famille de Beaujeu qui détient Montferrand, puis dans celle de la famille de La Rochebriand qui la conservera pendant un siècle environ.

Au XIVème siècle, la seigneurie subit des troubles liés à la guerre: alors que Thomas de la Marche occupe le château voisin de Nonette, un des membres de la famille meurt dans une opération militaire devant Brioude et les terres sont pillées par les compagnies.

Les franchises sont confirmées en 1366, 1375 et 1406 mais des conflits continuent d'opposer les seigneurs et les habitants qui revendiquent la construction et l'entretien des fortifications, ainsi que la détention des clés. Ils obtiennent une modification de la charte les dispensant de la garde du château.

Au début de XVème siècle, la famille de Murols hérite du Broc qu'elle conservera pendant un siècle et demi. En 1463, les privilèges de habitants sont de nouveau confirmés mais la seigneurie connaît une situation difficile: une partie des droits est aliénée à de puissants marchands d'Issoire, avant d'être réintégrée en 1521 par Jacques de Murols, époux de Louise d'Aurelles (fille du château voisin de Villeneuve Lembron). après avoir racheté des parcelles et des maisons aliénées "jusque sous les murs du château", il entreprend des travaux et fait ériger la seigneurie (qui comprend aussi Gignat et Bergonne) en baronnie dont Le Broc est le chef-lieu. En 1559, la Baronnie passe par mariage à la famille Montmorin. Des travaux sont entrepris notamment l'ornementation du parc par des bas-reliefs sculptés sur la roche affleurante (visible encore aujourd'hui sur La Chaux).

En 1761, le château, qui est déjà ruiné, et la baronnie sont acquis par François de Lastic, seigneur de Parentignat. Il est racheté, au début du XIXème siècle, par de petits propriétaires qui le lotissent en plusieurs habitations."

A suivre...



Le Jardin Maraîcher "Les Graviers"

Joliment installé dans la plaine de Lavour, le Jardin Maraîcher "Les Graviers" est une belle surprise. Sébastien Vincent, Charlotte Lefebvre et Jonas Pastoors qui s'apprête à les rejoindre, cultivent ce lopin de terre depuis le printemps 2019. Ils se sont rencontrés sur les bancs du lycée Bonnefont à Brioude et il s'agit pour tous les trois, venus de divers horizons et coins de France, d'une reconversion professionnelle.



Accueillis avec bienveillance et soutenus par leurs voisins cultivateurs, ils ont défriché et organisé leur parcelle de 2,6 hectares dont 80 ares sont consacrés à la culture d'environ 60 variétés de légumes.

Les convictions fortes de ces 3 jeunes exploitants les poussent à travailler leur terre de façon à obtenir la mention Nature et Progrès garante d'une culture respectueuse du vivant et de son cycle naturel (sans OGM donc, pesticides de synthèse, ni additifs de synthèse). Cette charte implique aussi une dimension humaine et locale forte. Ainsi, compost et paillages proviennent de fermes voisines.




Les projets ne manquent pas pour le dynamique trio : production de plants (pour eux puis pour le public), agrandissement des blocs exploités pour la production de petits fruits (fraises, framboises, groseilles et cassis) ainsi que la construction d'un laboratoire de transformation pour la réalisation de sorbets, sirops et coulis.

En attendant, ils vous proposent leurs légumes en cagette hebdomadaire (en abonnement ou à la pièce) et au détail directement sur l'exploitation le samedi matin (sur rendez-vous les autres jours).



Vous les retrouverez également sur le site internet www.cagette.net :

- Sur le drive des fermes d'APPI (groupe 9048) pour un retrait hebdomadaire avec d'autres producteurs locaux à Flat.
- Sur le drive du Lembron (groupe 9265) de la même façon, pour un retrait mensuel.

Vous pouvez également retrouver toutes leurs actualités sur leur page  "Jardinier Maraîcher Les Graviers" et par mail jmlesgraviers@hotmail.com

Arrivée de la fibre pour vos accès Internet

Les travaux de transport et de distribution de la fibre ont été réceptionnés fin octobre, après une période où ces travaux ont été mis en suspend à cause de la pandémie. Les opérateurs privés attendent uniquement la mise en vente par la Région des boîtiers qui jalonnent nos rues. Seulement 85 foyers sont raccordables sur les 329 que compte la commune. Il reste donc encore un volume important de prises à déployer pour que les FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) lancent la commercialisation.

La mairie a demandé expressément une avancée significative des derniers travaux auprès des pôles techniques référents pour que tout soit fonctionnel au 1^{er} trimestre 2021,

Infos : www.auvergne-numerique.fr/cartographie/

MA FARCE DE NOËL POUR DINDE OU CHAPON

La meilleure dinde de Noël ou le meilleur chapon de Noël, je crois que vous serez d'accord avec moi, c'est lorsque les blancs restent moelleux et juteux, et que la peau croustille ! Pour cela, rien de plus simple ! Pour commencer, comme toujours, choisissez une volaille de qualité exceptionnelle.

Enfournez votre dinde ou votre chapon en commençant la cuisson sur la cuisse, avec un filet d'huile d'arachide ou pépins de raisin. Ça c'est LE SECRET n°1 pour toutes les volailles y compris notre fameux poulet du dimanche!

30 minutes après retournez le chapon sur l'autre cuisse et laissez cuire encore 30 minutes. Puis, (ce qui fait 1h de cuisson en tout) posez le chapon sur le dos, ajoutez un bon morceau de beurre, et poursuivez la cuisson pendant 1h environ. Surveillez et baissez la température si nécessaire.

Et surtout, arrosez-le constamment pendant toute la cuisson. C'est de l'amour de faire cuire une volaille parfaitement !

Et comme c'est Noël, pour ajouter des saveurs et des parfums aux blancs de la dinde ou du chapon, je vous conseille de garnir l'intérieur de votre volaille avec ma recette de farce. La farce va non seulement se nourrir pendant la cuisson du jus de votre dinde ou de votre chapon (ou autre volaille), elle deviendra encore plus délicieuse, mais elle va nourrir la dinde, l'hydrater de son jus, la parfumer de ses saveurs, avec comme résultat des blancs juteux et savoureux !

A la fin le résultat est sublime aussi bien au niveau du goût, qu'au niveau de la convivialité avec ce magnifique plat de fêtes posé sur la table. Voilà je vous ai tout dit!

- Découpez le lard de Colonnata en cubes et faites-le fondre environ deux minutes dans une poêle. Lorsqu'il commence à rendre du gras, ajoutez vos foies de volaille et faites-les revenir 1 à 2 minutes. Débarrassez dans un récipient.

- Faites revenir de la même manière et dans la même poêle le veau coupé en dés et le gésier. Débarrassez avec les foies.

- Hachez le veau avec l'échalote et les foies de volaille. Si vous n'avez pas de hachoir, demandez à votre boucher de hacher le veau et "hachez" au couteau les foies de volaille et le gésier.

- Déposez le tout dans un récipient, mélangez, salez et poivrez.

- Coupez le foie gras cru en morceaux et ajoutez-le. Hachez une partie de la truffe en morceau et ajoutez-la.

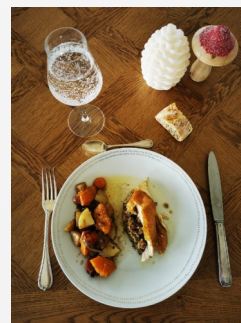
- Mélangez ! Mon petit secret ici c'est d'ajouter du jus de truffe, un bon filet, et encore un peu de truffe mais cette fois ci coupée en tranches. Mélangez, couvrez avec un film alimentaire et entreposez au frigo pendant 24 h.

- Le lendemain, ajoutez le pain de mie (que vous aurez préalablement mélangé avec le lait pour en faire une sorte de purée...) et un œuf entier, ainsi que les marrons hachés grossièrement.

Mélangez, poivrez et salez à nouveau.

Votre farce est prête pour votre dinde ou votre chapon ! Glissez-la à l'intérieur du chapon...

Elle va cuire en même temps que la volaille.



LES INGRÉDIENTS

100 g de veau maigre

50-80 g de foie gras de canard cru ou cuit

100 g de foie de volaille (le foie de votre volaille

ce jour-là compris !)

80 g de lard gras de Colonnata ou un autre lard

1 poignée de marrons (sous vide)

½ échalote ciselée

Le gésier

1 truffe (30- 40 g) et jus de truffe

20 g de pain de mie

1 œuf

1 peu de lait



Adrien DESCOULS

Origines par Adrien Descouls

04 73 71 71 71

www.restaurant-origines.fr

MICHELIN 2020 

Décès :

Mme AMOUROUX Edmonde veuve ROBERT, le 11/09/2020

Mme BORNE Gisèle veuve BREST, le 24/11/2020

Journal local de Le Broc

Rédaction : Mairie de Le Broc

Photos : Mairie de Le Broc

Tirage : 500 exemplaires

Mairie de Le Broc

Téléphone : 04.73.89.11.22

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 – 17h30 Vendredi

8h30 - 12h / 13h30 – 16h30



@mairielebroc63



www.lebroc-63.fr